Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Parc des expositions d’Avignon, l’ambition d’un nouveau projet

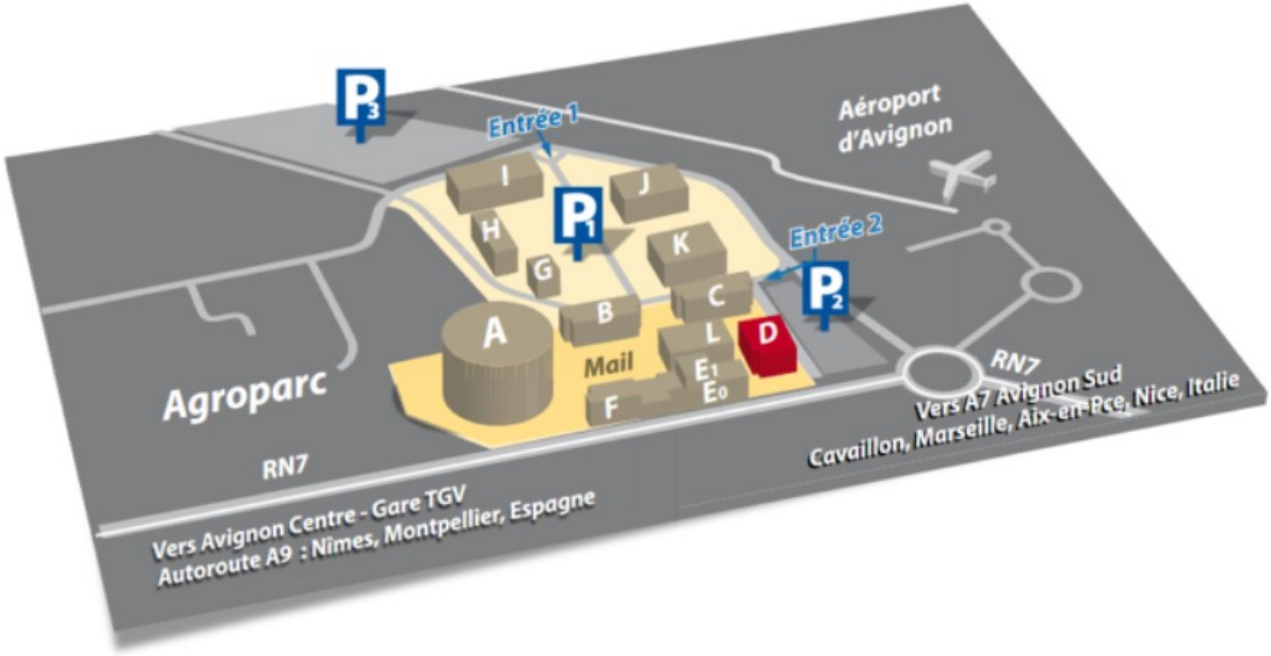


Lors du dernier Conseil municipal, Ville d’Avignon a dénoncé le bail emphytéotique qui liait l’exploitation du Parc des expositions à Avignon Tourisme, rompant la promesse qui s’étendait jusqu’en 2041. L’utilisation du lieu pourrait cesser le 31 décembre 2024.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Dans le détail
Le parc des expositions, géré par Avignon Tourisme, émanation (Société Publique Locale) de la Ville d'Avignon, accueille chaque année une trentaine de manifestations et événements. Le hic ? « Le caractère structurellement déficitaire de la gestion de cet équipement.» Pour faire clair ? Le modèle économique du lieu n'est pas au rendez-vous et son exploitation coûte.

Dommage,
car l'ambition est de faire du lieu, idéalement situé, un phare qui en plus d'être beau et utile, pourrait rapporter. Car la Ville est propriétaire de l'ensemble du parc à hauteur de 54 821m2 jouxtant deux zones respectivement de plus de 68 000m2 et 65 000m2, appartenant à la Région Sud et relevant en partie du domaine public aéroportuaire, dévolus à l'exploitation de hangars pour le parc des expos ainsi qu'à des parkings.

L'ambition ?
Plus que la réhabilitation et l'exploitation du parc des expos, il s'agit là d'appréhender une vision renouvelée et ambitieuse de cet espace de plus de 18 hectares idéalement situé «Une entrée de ville, un marqueur de l'agglomération d'Avignon (…/…), un élément essentiel du pôle technologique d'Agroparc qui concourt à l'attractivité économique du territoire.» est-il précisé dans le descriptif du point N°10 à l'ordre du jour de la séance du 18 juillet 2024.

Protocole de coopération
La Région Sud, la Caisse des dépôts, le Conseil départemental, Le Grand Avignon, la CCI de Vaucluse et la Ville –dont Citadis et Avignon Tourisme- font alliance pour ce projet où chacun évoque : une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

optimisation du foncier, le maintien de la vocation économique du site. La Ville précise prévoir la gestion intermédiaire du site, ainsi que la préservation des usages actuels permettant une exploitation à minima de l'équipement.

A l'étude ?
Les scénarii de modèles économiques et juridiques ; un schéma de développement économique et urbain à l'échelle de la ville et de l'agglo ; L'optimisation du foncier ; L'évolution du site ; Faisabilité et équilibre financier ; Les pistes de réversibilité, transformations, modalités de gestion, développement du foncier pour la partie non bâtie et attenante ; le diagnostic économique, les cibles des usages…

La date
La Ville d'Avignon souhaite la liquidation de la SCI (Société civile immobilière) du parc des expositions et la résiliation du Bail emphytéotique administratif (BEA) et de la convention d'exploitation non détachable une prise d'effet pour la résiliation anticipée au 31 décembre 2024.

Voir ci-dessous les votes et les débats de la délibération n°10 lors du conseil municipal du jeudi 18 juillet 2024

Visite ministérielle à Avignon : la mutation des centres commerciaux au cœur des enjeux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



La fin de la France « moche » ?
Ce terme employé par Télérama dès les années 2010 pour qualifier les entrées de ville et les zones commerciales « hangarisés » et froides devrait bientôt disparaitre du langage commun. Le plan de transformation des zones commerciales d'entrées de ville voulu depuis un moment par le gouvernement en place a dévoilé ses lauréates en ce mois de mars 2024. Parmi les 74 intercommunalités sélectionnées, on retrouve la ville d'Avignon qui avec la zone commerciale de la Cristole qui se trouve à l'entrée sud de la commune bénéficiera de l'enveloppe de 26 millions mise à disposition par l'Etat.

Ce budget alloué aux différentes villes devrait permettre de « réinventer ces espaces tant sur le plan économique, climatique que social pour les soixante prochaines années » comme l'a déclaré Olivia Grégoire, ministre des Entreprises lors de sa visite sur la zone commerciale de Mistral 7 ce vendredi 29 mars. Un défi important pour le gouvernement actuel au vu de la crise du logement et l'inflation importante que subit le pays. Premier créateur d'emploi (3,6 millions), le secteur du commerce génère un chiffre d'affaires de 1450 milliards d'euros et représente plus de 700.000 entreprises. Le réaménagement et la transformation de ces zones commerciales apparaissaient donc comme nécessaire pour faire face à ces enjeux d'avenir.

« 63 zones d'activités commerciales dont Avignon vont bénéficier de centaines de milliers d'euros pour pouvoir faire des études de préfiguration chargés d'imaginer ce que pourrait devenir ces zones d'activités commerciales si on apporte des changements importants. Ici nous sommes sur une zone où il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

manque parfois de logements, d'équipements pour les services publics et donc la maire d'Avignon a répondu à cet appel à projet avec son équipe, ils sont donc lauréats et nous allons travailler ensemble pour transformer cette zone de la Cristole dans le bon sens » a détaille Olivia Grégoire.

Transformation de la Cristole et le projet du quartier Bel Air, un exemple à suivre ?
Avec ce dispositif inédit souhaité par le gouvernement, les objectifs de l'Etat sont clairs : adapter les zones commerciales considérées comme « vieillissantes » aux nouveaux modes de consommation des français en mélangeant commerces et services, rationnaliser le foncier commercial, assurer la transition écologique en favorisant la biodiversité dans ces zones et surtout améliorer le cadre de vie pour les usagers en passant par la construction de logements et l'installation de nouveaux services.

Si Olivia Grégoire et Guillaume Kasbarian ont effectué le déplacement sur la cité papale, c'est avant tout car le projet de transformation de cette zone commerciale de 92 hectares et l'implantation d'un écoquartier avec le projet Bel Air répond à toutes les caractéristiques du cahier des charges mis en place par le gouvernement. Les plans d'avenir pour zone de Mistral 7 devient donc un exemple à suivre pour les autres porteurs de projets « ces zones commerciales ont soixante ans et elles ont besoin de s'adapter aux changements de consommation et aux réalités écologiques ainsi qu'aux besoins de nouveaux logements. Ici la zone de la Crsitole représente 17% de la surface de vente du département, c'est donc un lieu stratégique et économiquement fondamental pour l'avenir du Vaucluse mais je reste persuadé de la réussite des projets à venir sur ce secteur avec une zone à venir plus hybride, plus mixte sur le plan des logements et une renaturation végétale importante qui sera mise en place » a ajouté la ministre des entreprises.

Au programme de la matinée pour les deux ministres, accueil au sein de l'Univers du cuir par la maire d'Avignon Cécile Helle puis déambulation au sein de la zone commerciale de la Cristole en passant par une visite poussée du projet Bel Air actuellement en travaux. En porte-parole de la commune avignonnaise, Cécile Helle a dépeint aux deux représentants du gouvernement les grands axes de développement mis en place par les différents organismes locaux pour améliorer cette zone qui compte plus d'un millier d'emplois « on partage tous ici la volonté d'améliorer la qualité de la ville et c'est en passant par un plan local d'urbanisme adapté ainsi qu'une refonte globale de cette zone d'accès cœur de ville que nous parviendrons à réintroduire une dynamique économique et une qualité de vie supérieur pour nos concitoyens » a analysé la maire d'Avignon.

Des évolutions sur plusieurs plans
Ces changements devront se traduire par un nouvel élan attractif sur sa position stratégique d'entrée de ville. Son placement si particulier qui se trouve entre le centre historique et le pôle d'attractivité d'Agroparc devra désormais être utilisé comme une force et servir de liant voir de point de rencontre entre ces deux zones dynamiques. Cécile Helle a d'ailleurs tenu à rappeler « l'importance d'assurer une continuité urbaine le long de cette voie de 6 km que représente la route de Marseille ».

Qualifiée par la marie comme étant une zone « particulièrement consommatrice de foncier », le pole commercial de Mistral 7 a laissé de nombreux espaces inoccupés qui pourraient servir à l'installation de nouveaux services comme des équipements sportifs, de nouveaux commerces de proximité ou même la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

mise en place d'une nouvelle école. Une partie de ces espaces seront également mutualisés en laissant une large place à la revégétalisation avec la plantation de nouveaux arbres et zones vertes.

Tous ces bouleversements auront un seul but : redynamiser la zone commerciale de la Cristole en s'adaptant aux nouveaux problématiques d'avenir et aux besoins des habitants. Pour y parvenir l'aide financière apportée par l'Etat sera plus que nécessaire. La sélection du projet Avignon Sud devrait apporter une aide en ingénierie et économique à hauteur de 150.000 euros sur le projet Bel Air.



Olivia Grégoire et Guillaume Kasbarian ont rendu une visite à l'école hôtelière d'Avignon en compagnie de Cécile Helle, maire d'Avignon.

Le projet de logement Bel Air, point d'ancrage du futur de la Cristole ?
Parmi les grands projets exposés par Cécile Helle, le futur écoquartier de Bel Air est apparu comme un point central pour la réussite de la transformation de cette zone de la Cristole. Confronté à une crise du logement importante, le gouvernement souhaite soutenir les nouvelles initiatives de construction et d'aménagements sur le territoire. 900 nouveaux logements dont 120 qui sont prévus pour l'été 2025, le tout dans un environnement végétal et respectueux de son écosystème, c'est ça le projet Bel Air qui devrait apporter un élan positif sur tous les plans au sein de cette zone commercial.

Ce projet d'aménagement d'ilots porté par le Groupe Edelis a été conçue autour de la mixité. Il sera constitué de plusieurs logements sociaux, de logements intermédiaires ainsi que de logements bail réel et solidaire (BRS), il comportera également de nouveaux équipements publics de proximité, des aires sportives, un nouveau gymnase, de nouveaux locaux pour la CCI et surtout de nouveaux commerces afin de relancer une économie de proximité accessible et efficace.

Casque de chantier vissé sur la tête, Guillaume Kasbarian, le ministre du logement a particulièrement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

apprécié ce projet d'aménagement et tout ce qu'il devrait apporter par la suite « je dois dire que je suis particulièrement fier de voir les avancées et les caractéristiques de ce projet de création d'offre de logements. 120 logements avec une mixité tellement importante, on a du logement social, du BRS, du logement libre qui va permettre de répondre aux besoins des habitants d'Avignon qui viennent de toutes les classes sociales. » a argumenté le ministre.

La transformation des zones commerciales qui passe avant tout par le commerce, passera également par le service public et par le logement car ce volet devrait permettre de créer plus d'offres sur les territoires qui en ont besoin en ces temps où la pression foncière se fait de plus en plus forte « la transformation de nos zones commerciales passe bien évidemment par le logement. On a souhaité repenser notre modèle face à l'étalement urbain et aujourd'hui le logement est porteur de dynamique économique et vient répondre à une crise du logement où les français ont des difficultés à trouver des logements de qualité à prix abordables donc ce projet est une grande opportunité pour l'avenir » conclut Guillaume Kasparian.



Les deux ministres aux côtés des apprentis de l'école hôtelière d'Avignon.